



question pour congés payé

Par **el abed**, le **02/03/2011** à **14:20**

Bonjour, je travaille dans une entreprise de nettoyage j'ai eu un accident de trajet pendant un mois et ça était pris en charge par la sécurité sociale et du coup la direction m'a supprimé les jours des congés de ces trois mois. Est-ce que c'est normal ? Merci de votre compréhension.

Par **pepelle**, le **05/03/2011** à **01:05**

L'interruption de travail consécutif à un accident de trajet n'est pas considérée comme période assimilée à un temps de travail, sauf si des dispositions conventionnelles le prévoient ; il faut donc consulter votre convention collective.